

La Sidra

DE LA SEMAINE



BETH LOUBAVITCH
ILE-DE-FRANCE

TEROUMA

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Il est rappelé au Peuple d'Israël les treize matériaux qu'ils doivent apporter en contribution : de l'or, de l'argent et du cuivre ; de la laine teinte en rouge, bleu, violet ; du lin, des poils de chèvre, des peaux animales, du bois, de l'huile d'olive, des épices et des pierres précieuses, à partir desquels, dit D.ieu à Moché, « ils Me feront un Sanctuaire et Je résiderai parmi eux ».

Moché reçoit, au sommet du Mont Sinaï, les instructions détaillées sur la façon de construire cette résidence pour D.ieu, de manière à ce qu'elle puisse être immédiatement démantelée, transportée et réassemblée, au cours du voyage du peuple dans le désert.

Dans la chambre la plus intérieure du Sanctuaire, derrière un rideau tissé avec art, se trouvait l'Arche contenant les Tables de la Loi, gravées des Dix Commandements. Sur le couvercle de l'Arche, se tenaient deux anges enlacés, en or pur. Dans la chambre extérieure, s'élevait la Menorah à sept branches et était dressée la table sur laquelle étaient disposés « les pains de proposition ».

Les trois murs du Sanctuaire étaient fixés à partir de quarante-huit planches de bois. Chacune d'elles était plaquée d'or et soutenue par une paire de socles en argent. Le toit était constitué de trois couvertures : a) des tapisseries de lin et de laine multicolores, b) une couverture de poils de chèvre, c) une couverture de peaux de taureau et de Ta'hach. Devant le Sanctuaire, était tendu un écran brodé, tenu par cinq piliers. Autour du Sanctuaire et de l'autel de cuivre, placé devant, des rideaux de lin pendaient, soutenus par soixante piliers de bois, avec des crochets et des garnitures en argent, renforcés par des piquets en cuivre.

Le Temple chez soi

La Maison juive est appelée « un petit Sanctuaire ». Elle possède les qualités du Temple, une résidence pour D.ieu. La lecture de la Paracha de cette semaine décrit le Sanctuaire que Moché et le Peuple juif allaient construire. Ils l'édifièrent avant de quitter la région du Sinaï et le transportèrent avec eux pendant leur périple de quarante ans dans le désert. Puis ils l'emmenèrent en Terre d'Israël. Ce n'est que plus tard qu'il fut remplacé par le Temple construit à Jérusalem.

Dans le commandement de construire le Sanctuaire, D.ieu dit à Moché : « Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai dans eux ». D.ieu ne dit pas « Je résiderai dans lui », dans le Sanctuaire, mais « dans eux ». Nos Sages expliquent que cela signifie que D.ieu réside dans le cœur de chaque Juif. Chacun, homme, femme ou enfant est sacré, et la maison dans laquelle il réside l'est également.

Suite en page 2

Edito

Aux sources de la joie

C'est à présent une victoire éternelle qu'il importe de fêter ! Nous entrons dans la période d'Adar, double cette année puisqu'il existe deux mois successifs de ce nom, et l'atmosphère profonde du monde a changé. C'est de joie qu'il s'agit ! Etablir la pure allégresse comme mot d'ordre, voire comme règle de vie, présente certes quelque chose d'étonnant. La joie est un sentiment qui, a priori, doit être justifié par une cause extérieure. Il n'apparaît donc pas spontanément et, pour cette raison, décréter sa présence pendant une période donnée semble bien relever d'un vain espoir. Pourtant, voici que nos Sages enjoignent : « Quand entre Adar, on multiplie la joie ! »

C'est précisément en un tel moment qu'il convient de s'interroger sur le sens et la portée de la joie. Ici, nos Sages nous donnent quelques pistes. Ils nous disent que c'est le mois qui « cela a été transformé de deuil en joie, d'angoisse en jour de fête. » C'est de l'histoire de Pourim qu'il est question, qui se caractérise justement par ce subit retournement de situation, quand la tragédie annoncée devient une délivrance pour toutes les générations. Il est significatif que cette allégresse envahisse l'ensemble du mois d'Adar, et même les deux mois d'Adar, alors que la fête de Pourim est parfaitement datée et limitée dans sa durée. C'est que cette joie est si grande qu'elle brise tout ce qui pourrait la contraindre ou la cantonner à une étendue temporelle plus restreinte. Rien ne peut donc lui résister.

Il est clair que nous avons tous besoin d'une telle joie. Nous vivons un temps qui, à bien des égards, peut nous apparaître difficile. Les événements que nous rencontrons sont loin d'être toujours favorables et les évolutions du monde ne sont pas constamment positives. Nous sommes ainsi légitimes à nous interroger sur l'avenir et la question du « où allons-nous ? » devient de plus en plus pressante. Mais nous savons aussi que la seule inquiétude ne contribue pas à la solution des difficultés et, pire encore, qu'elle désarme les tentatives qui pourraient y conduire. Vient alors le mois d'Adar et tout cet environnement intellectuel et moral change. A présent, seule la joie règne. Il nous appartient de la concrétiser, de ne pas la laisser à l'état de théorie séduisante mais d'en faire notre réalité de tous les jours. De même que la lumière l'emporte par nature sur l'obscurité, ainsi la joie est toujours victorieuse de qui s'y oppose. Nous en avons le secret, nous en connaissons la source, à nous de nous en saisir. En nous attachant à D.ieu avec enthousiasme, en entreprenant cette grande transformation en nous-mêmes et dans le monde autour de nous, nous parviendrons à présent au plus haut et au plus fort : que la joie naisse, elle nous entraînera plus loin que tout ce que nous pouvons imaginer !

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 17h 54
Sortie : 19h 02

Bordeaux 18.13
Deauville 18.02
Grenoble 17.47
Lille 17.47

Lyon 17.49
Marseille 17.51
Montpellier 17.57
Nancy 17.39
Nantes 18.12

Nice 17.43
Rouen 17.57
Strasbourg 17.33
Toulouse 18.07

A partir du dimanche 11 février 2024 Pose des Téléphones : 7h 03 Heure limite du Chema : 10h 35 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du vendredi 23 au samedi 24 février 2024

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE

CHABBAT TEROUMA

Le Sanctuaire ou le Temple possédaient trois caractéristiques fondamentales qui peuvent potentiellement s'exprimer dans chaque maison juive.

Tout d'abord, c'était une source de connaissance de Torah : dans le Saint des Saints étaient déposées les Tables de la Loi que Moché avait transmises au Sinaï. De plus, quand Moché termina l'écriture du rouleau de la Torah, une copie en fut placée dans le Saint des Saints.

En second lieu, le Temple était appelé « Maison de prières ». C'est la porte du Ciel car toutes les prières dirigées vers D.ieu passent par cette Maison. A travers les générations, quel que soit le pays où ils vivent, les Juifs se tournent vers le Temple de Jérusalem quand ils prient. A l'intérieur du Temple, le service accompli chaque jour exprimait une dévotion absolue au Divin, l'essence de la prière.

Enfin, dans le Temple se trouvait la Table d'Or sur laquelle étaient posés douze pains. Cela exprime le fait que D.ieu envoie un flot de bénédictions dans le monde pour pourvoir aux besoins de chaque créature. Ce flot de bénédictions passe par le Temple puis il irradie vers l'extérieur, vers le monde, donnant de la nourriture et de la subsistance à tous.

Chacune de ces trois idées possède un lien avec notre foyer.

La maison juive est un centre potentiel pour l'étude de la Torah, où le mari, la femme et les enfants consacrent régulièrement du temps pour explorer les enseignements de la Torah. Les livres juifs font partie du mobilier. En fait, de nombreuses personnes vont même jusqu'à organiser des groupes d'étude ou des cours de Torah chez eux.

Et qu'en est-il de la prière ? Il est sûr que les offices se passent principalement à la synagogue. Mais de nombreuses prières sont prononcées à la maison : les prières du matin, les bénédictions avant et après manger et le Chéma Israël avant de se coucher. La maison est le lieu idéal pour prier pour ceux qui ne vont pas à la synagogue, quelles qu'en soient les raisons.

D.ieu répand des bénédictions dans le Temple d'où elles se déversent dans le monde entier. La Bénédiction Divine qui se répand depuis la maison juive est également partagée à travers une hospitalité chaleureuse et des actes de bienfaisance et de gentillesse. La boîte de Tsedaka (réservée à la charité) placée à la maison exprime ce concept ainsi que tous les actes de générosité qui y ont lieu et qui atteignent aussi l'extérieur.

C'est ainsi que la maison juive est réellement « un petit Sanctuaire ». Tout comme le Temple, c'est un centre de Torah, de prière et de générosité. A la maison, comme dans le Temple, réside la Présence Divine.

Les couleurs de l'âme

Le monde que D.ieu a créé pour nous est très beau. L'un de ses traits particuliers est la couleur : le ciel bleu et la mer d'un bleu plus profond, les montagnes vertes et marron, les couchers de soleil écarlates et la myriade des autres couleurs qui nous entourent à chaque pas de notre vie. Les couleurs possèdent également une signification spirituelle. On peut en avoir un petit aperçu en observant leur apparition dans la Paracha, dans la description de l'édification du Sanctuaire.

Le Sanctuaire, soigneusement construit par Moché et le Peuple juif, tout comme plus tard le Temple, constituaient un espace sacré avec deux niveaux de sainteté croissants : la Cour extérieure puis une chambre fermée dans laquelle se trouvait la Menorah en or et la chambre la plus intérieure, le Saint des Saints où se trouvait l'Arche en or, contenant les deux blocs de saphir sur lesquels étaient gravés les Dix Commandements.

Les murs du Sanctuaire étaient fabriqués de panneaux de bois recouverts d'or, soutenus par le bas par de lourds blocs d'argent. Ces murs étaient presque entièrement recouverts d'une tente faite de tissus de laine. En outre, la Torah, au commencement de la Paracha, nous donne la liste des matériaux constituant les habits des Prêtres : de

la laine bleue, de la laine violette, de la laine écarlate, du lin blanc...

Des couleurs ! Que signifient-elles ?

Les enseignements de la 'Hassidout expliquent que le Sanctuaire n'était pas seulement une construction matérielle, destinée à prendre une forme définitive : le Temple de Jérusalem. Comme nous l'avons vu, il existe également en chacun de nous. Quelles sont donc les couleurs du sanctuaire du cœur ? Celles de l'âme ? Rabbi Yossef Its'hak, le sixième Rabbi de Loubavitch, nous l'explique :

Le bleu exprime notre crainte devant l'infinie grandeur du Divin. Tous les immenses univers décrits par les astronautes ne sont rien par rapport à D.ieu dont l'Infinité dépasse le monde. Cette idée suscite un sens de crainte : le bleu.

Cependant, les Kabbalistes nous disent que la même idée peut faire naître un sentiment différent, une soif passionnée pour se lier à D.ieu, au-delà du monde, au-delà de la vie elle-même, un amour de D.ieu enflammé : l'écarlate.

La combinaison de ces deux sentiments - la crainte et l'amour enflammé - conduit au sentiment de notre propre petitesse, à la conscience de notre finitude par rapport à la grandeur infinie de D.ieu. De cette perspective, l'on se considère soi-même avec Miséricorde, comme de très haut : pauvre petit être, perdu dans la seule préoccupation de lui-même... Le mélange du bleu et de l'écarlate donne le violet.

Cependant, il existe aussi une autre forme d'amour de D.ieu. Ce n'est pas l'amour enflammé au-delà de l'univers mais un amour qui s'écoule comme de l'eau pure, conscient de la proximité aimante et concernée de D.ieu et de Son amour pour nous. Ce chaleureux sens de l'amour et de la bonté aimante de D.ieu, c'est le blanc.

Ce sont là les couleurs de l'âme, les émotions avec lesquelles nous nous lions à D.ieu dans notre propre Sanctuaire intérieur.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 11 FÉVRIER – 2 ADAR I

Mitsva positive n° 197: Il s'agit du commandement nous enjoignant de prêter de l'argent à un pauvre, dans le but de l'aider et d'améliorer sa situation. Ce commandement est plus important et plus précieux que celui de pratiquer la bienfaisance.

Mitsva négative n° 234: C'est l'interdiction qui nous a été faite de réclamer le paiement au débiteur lorsqu'on sait qu'il n'est pas en mesure de rembourser sa dette.

• LUNDI 12 FÉVRIER – 3 ADAR I

Mitsva positive n° 142: Il s'agit du commandement nous enjoignant d'exercer une contrainte sur l'étranger et de le forcer à rembourser ponctuellement ses dettes, de la même manière que nous devons avoir pitié du Juif et que nous devons nous abstenir de le contraindre à payer sa dette.

• MARDI 13 FÉVRIER – 4 ADAR I

Mitsva négative n° 239: Il nous est interdit de saisir un gage de force chez un débiteur, autrement que sur ordre du juge et par l'intermédiaire de la personne mandatée à cet effet par ce dernier.

• MERCREDI 14 FÉVRIER – 5 ADAR I

Mitsva positive n° 199: Il s'agit du commandement nous enjoignant

de restituer un gage à son propriétaire juif chaque fois qu'il en aura besoin. Si le gage est un objet dont on se sert pendant la journée, on le lui rendra pendant la journée, en ne le conservant comme gage que durant la nuit. Si le gage est de ceux dont on se sert la nuit, on ne le gardera que pendant le jour.

Mitsva négative n° 240: C'est l'interdiction qui nous a été faite de refuser un gage à son propriétaire au moment où celui-ci en a besoin. Au contraire, s'il s'agit d'un objet dont on se sert pendant la journée, il faut le lui rendre pendant la journée, tandis que lorsqu'il s'en sert la nuit, on doit le lui remettre pour la nuit.

• JEUDI 15 FÉVRIER – 6 ADAR I

Mitsva négative n° 241: Il nous est interdit de saisir un gage à une veuve, qu'elle soit riche ou pauvre.

Mitsva négative n° 242: Il nous est interdit de prendre comme gage tout ustensile nécessaire à la préparation de la nourriture.

• VENDREDI 16 FÉVRIER – 7 ADAR I

Mitsva négative n° 235: Il nous est interdit de prêter à intérêt.

• SAMEDI 17 FÉVRIER – 8 ADAR I

Mitsva négative n° 236: Le prêt à intérêt est également interdit à l'emprunteur.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

PREMIÈRE ET DERNIÈRE MITSVA

L'été dernier, nous sommes enfin partis en vacances.

Malheureusement, rien ne s'est passé comme prévu et tout ce qui pouvait mal se passer s'est effectivement mal passé, depuis les bagages égarés et tant d'autres mésaventures. J'ai essayé de comprendre la raison de tous ces tracasseries. Nombre de gens subissent des retards de train ou d'avion, perdent leurs bagages mais quand tous ces soucis s'accumulent, est-ce un signe de Là-Haut ?

Ce n'est que le dimanche, notre dernier jour de vacances que D.ieu m'a fait comprendre Ses raisons.

Alors que nous déambulions à Venise, nous avons rencontré deux étudiants de la Yechiva Loubavitch qui proposaient aux Juifs dans la rue de mettre les Téfilines. Ce jour-là, ils n'avaient eu que peu de « clients », ils avaient donc le temps de bavarder et de me raconter leurs expériences. Voici ce que m'a raconté le plus jeune :

« C'est très calme aujourd'hui mais il y a des jours beaucoup plus animés.

Vendredi dernier, j'arrêtais les passants dans la rue en leur demandant courtoisement, comme d'habitude s'ils étaient juifs. Un vieil homme s'est arrêté devant nous. Il n'avait pas l'air très en forme et nous lui avons proposé un verre d'eau, qu'il a accepté avec empressement : de fait, il était vraiment faible et déshydraté. Nous lui avons demandé s'il était juif et il a répondu que non, mais que sa mère, décédée depuis longtemps, l'avait été. Nous lui avons donc expliqué patiemment que, selon le judaïsme, il était aussi juif que nous deux ! Ce fut vraiment une révélation pour lui-même s'il ne parvenait pas trop à comprendre ce que cela impliquait et en quoi cela affectait son existence. Nous lui avons proposé de mettre les Téfilines, pour la première fois de sa vie en ce jour de Roch 'Hodech Elloul, le mois de la compassion, le mois où D.ieu ouvre encore plus grand les portes de la Techouva, du retour à Lui. Il a longuement réfléchi à tout ce que signifiait son « nouveau » statut et a finalement accepté. C'est ainsi qu'à cet âge respectable de 96 ans, il est devenu Bar Mitsva ! Nous avons chanté Mazal Tov et invité d'autres passants juifs à danser autour de lui pour fêter l'occasion.

Ensuite, nous lui avons donné deux petites 'Hallot pour le repas de Chabbat et il nous a sincèrement remerciés. Il a repris sa route, lentement, toujours courbé mais avec comme une étincelle de joie et de vitalité dans ses yeux fatigués. Je ne pouvais pas le laisser marcher ainsi tout seul et j'ai donc proposé de le raccompagner dans les rues de l'ancien ghetto de Venise jusqu'à ce qu'il arrive chez lui en sécurité.

Le lendemain matin, Chabbat, alors que je me rendais à la synagogue en passant par le ghetto, je me suis retrouvé devant la maison de ce vieil homme ; machinalement, je voulais lever les yeux vers son appartement mais j'ai remarqué une ambulance et deux infirmiers portant une civière :

l'homme avec qui j'avais sympathisé la veille et qui avait découvert sa judaïté à cet âge si avancé avait fait un malaise dans la nuit et avait succombé ». Arrivé à ce moment de son récit, le jeune homme s'arrêta, subjugué par ses émotions : « Vous réalisez ? J'ai eu le privilège de mettre les Téfilines à cet homme juste avant qu'il ne décède ! Il a quitté ce monde en ayant accompli au moins une fois la Mitsva de mettre les Téfilines et ainsi, être sorti de la catégorie de karkafta (le « crâne » qui n'a jamais mis les Téfilines, personne à qui il manque le mérite de cette Mitsva qui proclame l'Unité de D.ieu) ».

Très ému moi aussi, je l'ai embrassé. Le judaïsme et ses rites se perpétuent ainsi dans le monde grâce à ces jeunes gens dévoués, enthousiastes, prêts à rester debout des heures dans la chaleur accablante de cette ville touristique pour permettre à d'autres Juifs de se lier à leur Créateur – ne serait-ce qu'une fois dans leur vie, peut-être la première ou la dernière fois – comme ce vieil homme.

J'étais frappé par l'incroyable histoire de ces deux garçons, par leurs yeux brillants de joie d'avoir aidé un autre Juif à découvrir et assumer sa véritable identité avant qu'il ne soit trop tard. Ces adolescents avaient un but dans la vie, c'était évident mais tellement rare de nos jours...

Alors oui, nos vacances n'avaient pas été idéales, nous avons subi des contretemps fâcheux trop stupides pour être énumérés et surtout, pour nous plaindre et grogner. Mieux vaut les oublier et les passer par pertes et profits.

Mais il me faudra longtemps avant d'oublier ces deux jeunes gens dévoués, idéalistes et sincèrement heureux d'aider d'autres Juifs.

Même dans les rues typiques du ghetto de Venise.

Benny Rogosnitzky

Chabad.org Scroll

Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES

DE MACHIA'H

UN RIRE INFINI

Faisant référence à la venue de Machia'h, un verset des Psaumes (89 : 21) annonce : « Alors, notre bouche sera pleine de rire ». Si une telle phrase exprime, de manière évidente, l'exaltation qui apparaîtra dans la nouvelle ère, elle n'en demande pas moins explication. En effet, dans la mesure où la venue de Machia'h s'accompagnera d'une intense révélation Divine, d'une lumière sans précédent, quelle importance peut avoir le fait que « notre bouche sera pleine de rire » ?

Ce qui est désigné n'est, en fait, rien d'autre que la joie et le plaisir de D.ieu. C'est ce qui explique la pertinence de ce « rire ». Or, cette joie sera alors immense car elle sera provoquée par deux éléments essentiels : le parachèvement de la mission confiée au peuple juif et la prise de conscience de tous que seul D.ieu constitue la véritable existence.

(d'après Séfer Hamaamarim 5700, p. 68) H.N.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QUAND DONNER LA TSEDAKA (CHARITÉ) ?

- Les femmes ont la coutume de glisser des pièces dans la boîte de Tsedaka avant d'allumer les bougies de Chabbat. En effet, la première femme (Eve) a donné à Adam le fruit défendu et, par cela, a provoqué la survenue de la mort dans le monde. Or « la Tsedaka sauve de la mort » et les bougies de Chabbat, elles aussi, ajoutent de la vitalité. Il est donc naturel de donner la Tsedaka avant d'allumer les bougies de Chabbat.

- Le Rabbi a demandé qu'on fixe au mur de la cuisine une boîte de Tsedaka (pas seulement la poser sur une étagère) : ainsi la cuisine et, par extension, toute la maison, deviennent des endroits de Tsedaka. On glisse des pièces dans cette boîte avant de préparer à manger, en pensant à tous ceux qui n'ont pas de quoi se nourrir correctement et à qui on fera parvenir cet argent dès que possible. Quand D.ieu constate combien la femme juive ressent de l'empathie pour un pauvre qu'elle ne connaît même pas, certainement Il donnera à cette femme (et à sa famille) tout ce dont elle a besoin.

- On donne la Tsedaka avant de prier le matin et l'après-midi - afin de donner de la vie aux pauvres, afin de rajouter de la vie à sa prière et aussi afin de se rajouter des mérites.

- On donne la Tsedaka avant un examen, avant et après un voyage, avant et après un événement important, le jour de son mariage et du mariage de ses connaissances...

- Celui qui s'est engagé à donner la Tsedaka doit s'en acquitter le plus tôt possible.

F.L. (d'après Rav Shimon Guedassi - Chemirat Mitsvot Hayom)



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASHER AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil
 - Paris 19^e : 82 rue Petit
 - 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
 - 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
 - 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du MI de Lattre de Tassigny
- Beaucoup de choix • Prix défiant toute concurrence
• Accueil chaleureux • Livraison gratuite

Une équipe
chaleureuse
et dynamique

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

BOUTARGUE MAZOUZ FRÈRES

La Boutargue... Par excellence

Livraison gratuite à domicile ou au bureau
sur Paris à partir d'1kg de boutargue

☎ 01 40 03 65 65

145, rue Manin - 75019 Paris



Expédition dans toute la France

e-shop : www.boutargue-mazouz.com

Boutargue de Thon, Boutargue à la Truffe, Ventrèche de thon, Anchois prestige
Coffrets cadeaux Chabbat, Coffrets cadeaux Entreprises...

RIMON
Simple au quotidien

contact@so-sacs.com - 06.50.39.19.58

EMBALLAGES - VAISSELLE JETABLE / RÉUTILISABLE & BIODEGRADABLE - HYGIÈNES

BOVINI
*Hatak Beth Yossef - Che'hita Loubavitch

BŒUF - VEAU
Viande de qualité **AGNEAU**
VOLAILLE - DINDE
GLACES

57 rue d'Hautpoul
75019 Paris

07 52 05 03 23

WIN ENERGIE
mandataire / délégataire dans les C.E.E.
intègre de nouvelles
régies commerciales BtoB
AUCUN INTERMEDIAIRE
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION
Fiches fournies
Accompagnement financier (avec acomptes)

Formation assurée

Rudy KHAYAT
06.98.98.94.98
www.winenergie.fr

Orpi Optimum
Rudy HAROSCH
350 rue des Pyrénées - Paris 20^e

3 Agences à votre service
Marais - Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte sous 48h
Tél : 01.42.00.02.02
optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

SNTS SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE
GROUPE

☎ 01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique

Nous recrutons des commerciaux

Carrosserie Peinture
Mécanique-Pare-brise
FRANCHISE OFFERTE (voir conditions au garage)
VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules hybride et électrique (norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99
☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

Maintien & Aide à domicile • Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...

AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris
Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances Paris et Val de Marne ☎ 01 43 28 80 00

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.